

Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et comités du conseil  
275, rue Notre-Dame Est Bureau R-126  
Montréal Québec H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-9964  
commissions\_greffe@ville.montreal.qc.ca

## Invitation

### **Étude publique du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles**

Madame, Monsieur,

La Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie vous invite à participer à l'étude publique du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles lors de son assemblée:

**le mercredi 21 juin 2006, à 19h  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal  
au 275, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars)**

Le Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, a été l'occasion pour les citoyens, les organismes et les élus de la nouvelle Ville de Montréal de faire de l'accessibilité universelle une priorité. Depuis, la Ville a développé ses actions principalement autour des quatre axes suivants:

- l'accessibilité des édifices publics, des espaces publics et du logement;
- l'accessibilité des programmes, des services et de l'emploi;
- l'accessibilité des communications;
- la sensibilisation et la formation des employés.

Le plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle s'inscrit dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal doit adopter à chaque fin d'année un plan d'action pour l'année suivante.

## **Une réflexion en vue de la préparation du plan d'action 2007**

Dans le but de bonifier les actions à intégrer au plan d'action pour l'année 2007, la commission convie les organismes du milieu et le public à lui faire part de leurs commentaires, questions ou propositions sur les mesures mises en place par la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle. Plus précisément, la commission souhaite savoir de quelle façon la Ville de Montréal pourrait mieux répondre aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

### **Inscription et documentation**

Les personnes qui désirent intervenir ou déposer un mémoire sur ce thème sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe par téléphone, par courriel ou par la poste. Pour plus d'information, communiquez avec le secrétaire-recherchiste de la commission, M. André Maisonneuve, au (514) 872-1601.

Afin de faciliter l'accès à l'assemblée publique, les personnes ayant des limitations fonctionnelles sont invitées à faire connaître leurs besoins particuliers, au plus tard le 19 juin, à l'attention du secrétaire-recherchiste. Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest (Place Vauquelin).

Le document d'information, *Bilan 2003-2005 et plan d'action 2006*, est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, sur le site [www.ville.montreal.qc.ca/accessibilite](http://www.ville.montreal.qc.ca/accessibilite) ainsi qu'à la Direction du greffe, Salle R.134 de l'hôtel de ville.

Par ailleurs, la commission adoptera ses recommandations sur ce thème en septembre prochain et déposera son rapport de consultation et de recommandation au conseil municipal, le 25 septembre 2006.

En espérant que vous serez des nôtres, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



---

Marie Cinq-Mars  
Présidente de la commission